

# PARCHEMIN DE PRÉVOYANCE

|             |   |
|-------------|---|
| Incantation | 10 minutes                                    |
| Composantes | V, G, M                                       |
| Portée      | personnelle                                   |
| Zone/Cible  | le lanceur de sort                            |
| Durée       | 10 minutes/niveau (T) ou jusqu'à déchargement |
| JS          | Volonté, annule (inoffensif)                  |

Le personnage transfère le pouvoir d'un parchemin à la cible afin qu'il prenne effet à la condition dictée par le personnage. Le lancement de ce sort détruit le parchemin mais permet au sort contenu de s'activer de manière similaire au sort de prévoyance. Le sort du parchemin doit appartenir à la liste de sorts du personnage, il doit affecter la cible du sort de parchemin de contingence (cette cible étant considérée comme le lanceur du sort contenu dans le parchemin) et son niveau ne doit pas dépasser un quart du niveau de lanceur du personnage (niveau 5 au maximum). Les écritures du parchemin apparaissent sur la peau de la cible à l'endroit voulu par le personnage. Ces écritures ne blessent pas la cible, ni n'interfèrent avec elle de quelque manière que ce soit, et ne doivent pas nécessairement apparaître sur une zone de peau visible pour fonctionner.

Par exemple, le personnage pourrait décider de les faire apparaître sous les vêtements de la cible. Les écritures sur la peau de la cible sont déchiffrables et identifiables comme si elles se trouvaient sur le parchemin d'après lequel elles ont été copiées. Le fait de blesser la cible n'a aucun effet sur le sort stocké mais les effets tels qu'effacement, qui ciblent les écrits magiques, l'affectent normalement. La condition nécessaire pour activer le sort doit être claire, même si elle peut être d'ordre général. Dans tous les cas, ce sort active immédiatement le sort du parchemin, ce dernier étant effectivement lancé dès que le déclencheur survient. En cas de condition compliquée ou alambiquée, l'intégralité de la combinaison magique (le sort parchemin de prévoyance et le sort du parchemin) risque d'échouer au moment du déclenchement. Le sort du parchemin ne s'active qu'aux conditions indiquées, que le personnage le veuille ou non au moment de l'activation. Ce sort compte comme un sort de prévoyance quand il s'agit de lancer en même temps plusieurs effets de prévoyance sur une créature.